



**UN CIRCUIT PAR ÉGARD POUR  
L'ENVIRONNEMENT ET L'INDUSTRIE  
RÉCUPÉRATION DES AMINES DE FONDERIE**



## SERVICE POUR LES FONDERIES SANS AUCUN DOUTE LE PARTENAIRE IDÉAL

En tant qu'entreprise orientée aussi bien vers les services que les technologies, nous assumons une responsabilité incontestable, aussi bien pour vous, client auquel nous proposons un savoir-faire complet en matière de recyclage et de prestations d'un niveau supérieur, que pour l'environnement ; en effet, nous utilisons et perfectionnons sans cesse des procédés peu gourmands en ressources pour apporter une solution durable à des problèmes spécifiques.

En outre, le nom TRG incarne un niveau imbattable de sécurité et de performances : dans votre intérêt, nous appliquons jour après jour notre rigueur constante en matière de gestion de la qualité, de la protection au travail et de l'environnement. Ce sont des aspects que nous faisons analyser régulièrement par des audits externes indépendants qui les démontrent par des certificats. Pour que nous puissions vous offrir avec certitude des services ayant une réelle valeur ajoutée.

## LE RECYCLAGE DES AMINES DÈS LE DÉBUT QUAND L'INTÉRÊT POUR LES CLIENTS FORGE UN SUCCÈS HISTORIQUE

Depuis plus de 20 ans, TRG est active avec succès dans les secteurs industriels nationaux et internationaux.

L'idée initiale était d'optimiser la gestion du cycle des matières, une tâche que nous effectuons depuis toujours avec grand soin et avec un plaisir toujours démontré d'innovation et de perfectionnement. Ainsi, après la première étape de l'élaboration réussie de bases

technologiques pour le procédé de régénération des amines aliphatiques, nous avons construit une installation chimique dans laquelle nous effectuons encore aujourd'hui notre procédé propriétaire et breveté de recyclage des amines. C'est lui qui a fait de nous en très peu de temps l'une des entreprises leaders sur le marché européen.

## CŒUR DE MÉTIER : LA RÉCUPÉRATION DES AMINES UNE COMPÉTENCE AU SERVICE DE L'INDUSTRIE

Une compétence de recyclage au service de l'industrie : avec ses prestations pointues, la société TRG accompagne des clients de nombreux secteurs industriels de

toute l'Europe dans la récupération de substances de valeur. Nous faisons partie des chefs de file du marché du recyclage des amines en Europe.





## RÉCUPÉRATION DURABLE DES AMINES AVEC PRÉSERVATION DES RESSOURCES



Avec notre procédé innovant, la technologie appliquée et la surveillance analytique à toutes les étapes, nous garantissons le respect de toutes les spécifications requises pour le produit et de toutes les exigences qualité pour les amines utilisées pour le procédé dit « Cold Box » dans les fonderies.

Pour nos clients et pour l'environnement, cela signifie la possibilité de substituer les amines artificielles supplémentaires. Nous garantissons ainsi une contribution non négligeable à la préservation des ressources et de l'environnement.

### Notre service tout-compris pour les fonderies

- Livraison des solutions de lavage (soufre) pour les épurateurs d'air vicié
- Valorisation des solutions de lavage chargées d'amines issues du processus d'épuration du procédé « Cold Box » (gestion du cycle des amines)
- Service de lavage des amines : conseil, avis sur les analyses, optimisation des processus, nettoyage
- Sécurité d'élimination
- Logistique optimisée : transport, élaboration des papiers obligatoires, mise à disposition des contenants
- Simplification de la gestion des déchets : reprise volontaire selon le §26 de la loi allemande sur le circuit des déchets (KrWG) et établissement de justificatifs de mise au rebut dans un processus privilégié
- Procédure de notification selon la directive CE 1013/2006 sur le transfert des déchets

## PRODUITS ET PRESTATIONS SOLUTIONS INDIVIDUELLES POUR DES EXIGENCES INDIVIDUELLES

Au centre de nos activités règnent depuis toujours les souhaits et les exigences de nos clients, ainsi que le contact individuel. Nous œuvrons pour que vous puissiez de votre côté vous concentrer entièrement sur votre cœur de métier. Pour cette raison, des fonderies de toute l'Allemagne mais aussi d'Europe profitent de nos services depuis des années en matière de valorisation écologique des solutions de lavage d'amines produites lors du nettoyage de l'air vicié. Nous vous accompagnons et nous vous conseillons sur tous les

intérêts nécessaires en matière de réglementation sur les déchets, la logistique et l'optimisation des processus de valorisation des solutions de lavage.

Grâce à nos nombreuses années d'expérience et à nos connaissances sur les interfaces spécifiques des secteurs, nous pouvons nous poster comme interlocuteur unique vous proposant tous les avantages qu'offre notre procédé breveté de récupération des amines.





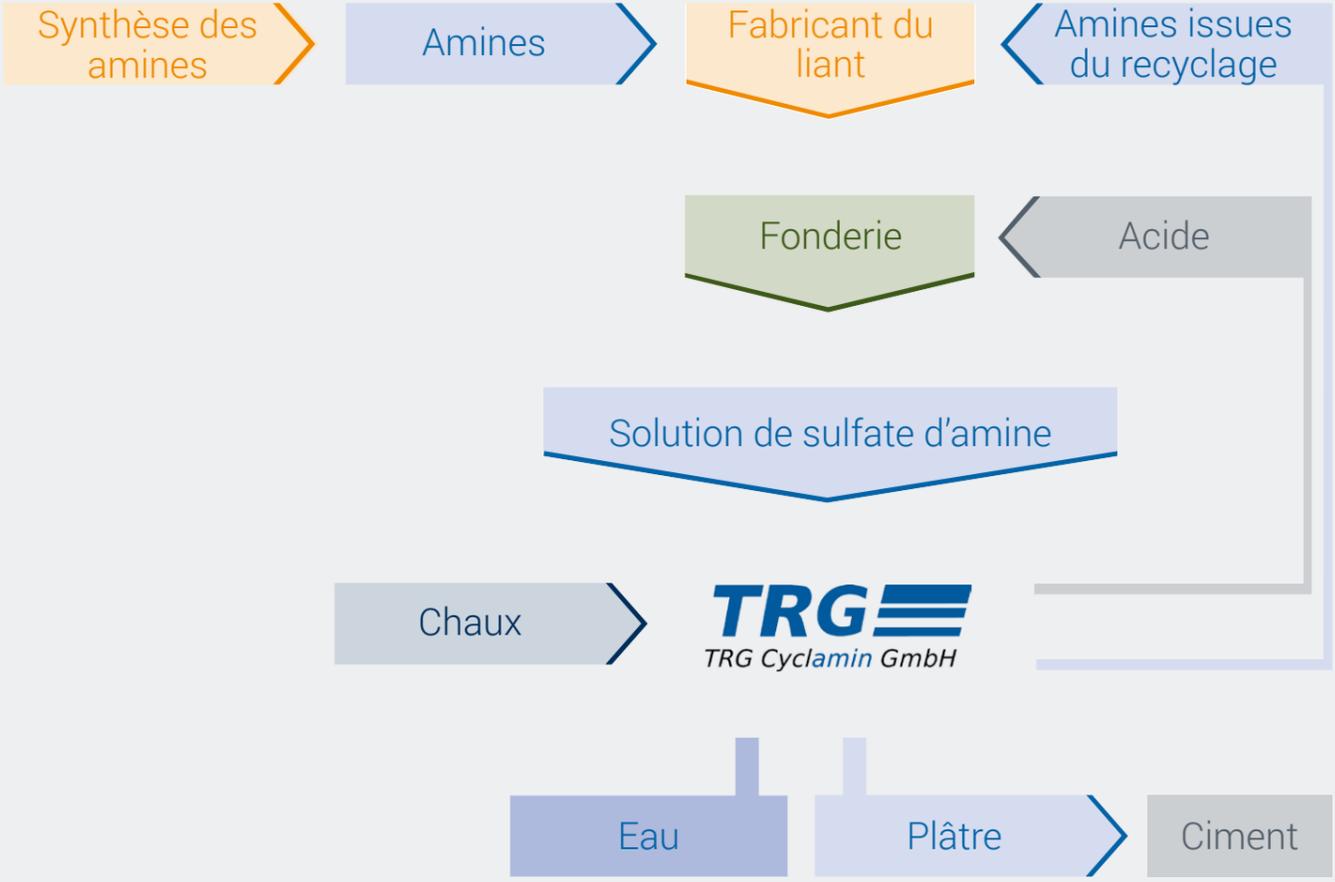
# PROCÉDÉS DE RÉCUPÉRATION DES AMINES UN SEUL PRESTATAIRE

La méthode unique de TRG pour la récupération des amines issues du processus « PU Cold Box » a été développée et brevetée par nous. La particularité : l'association à un seul étage du séchage et de la rectification d'un mélange de plusieurs composants solides et fluides.

Les seuls flux secondaires intervenant dans le procédé sont l'eau, utilisée à 100 % comme eau technique, et le plâtre qui est cédé à l'industrie de la construction. Nos clients obtiennent ainsi un spectre complet de prestations qui comprend le processus logistique et la docu-

mentation des mains d'un seul prestataire : de la livraison de la solution de lavage (acide sulfurique) et la mise à disposition de contenants vides jusqu'à la collecte des solutions souillées (sulfate d'amine), sans oublier la procédure de justification de la mise au rebut ou le processus de récupération volontaire.

Amines issues du recyclage Nous effectuons aussi le recyclage depuis l'étranger. Grâce à notre certification EMAS, la durée possible de notification peut être prolongée jusqu'à trois ans.



## QUALITÉ, SÉCURITÉ, PROTECTION DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT SANS JAMAIS NÉGLIGER LA SÉCURITÉ

Nous sommes prestataires pour de nombreux clients issus de différents secteurs du monde entier. Cette réalité engendre des exigences extrêmement variées dont nous gérons tous les aspects. Notre production est ainsi basée sur une gestion durable. La garantie de la sécurité des installations et de la protection au travail sont des critères aussi essentiels que la conception des procédés dans le respect de la qualité des produits et de la protection de l'environnement. Nous sommes ainsi

certifiés et habilités selon l'ISO 9001, l'ISO 14001 et EMAS ; en matière de qualité, de sécurité et de protection de la santé ainsi que du travail, nous avons élaboré des références spéciales et particulièrement strictes qui détiennent pour nous une priorité capitale. Nous les soumettons régulièrement à l'expertise d'experts indépendants au cours d'audits réalisés dans le cadre de certifications correspondantes.

## NOTRE RESPONSABILITÉ POUR L'ENVIRONNEMENT UN AXE SUR L'AVENIR ET LA GESTION DURABLE

Nous assumons avec détermination notre responsabilité pour l'environnement. À cet égard, nous tenons compte non seulement des pollutions qu'entraînent nos activités sur un site, mais aussi des conséquences indirectes sur l'environnement que peuvent avoir nos produits. Notre objectif est de prévenir ces répercussions, au-delà des réglementations en vigueur, ou au moins de les réduire le plus possible. En même temps, nous nous efforçons de satisfaire au mieux les souhaits et exigences de nos clients et vous proposons ainsi des solutions bénéfiques pour l'environnement et l'économie.

Par conséquent, nous sommes plus que jamais persuadés que le succès appartient aux processus les moins polluants. Pour cette raison, avec notre procédé de récupération des amines, nous avons voulu poser dès le début les jalons du futur. De nos jours, TRG est solidement établie comme partenaire fiable des fonderies pour la gestion du cycle des matières. Grâce à nos nombreuses années d'expérience et à nos connaissances sur les

interfaces spécifiques des secteurs, nous pouvons vous proposer tous les avantages qu'offre notre procédé breveté de récupération des amines.



En tant qu'entreprise EMAS, nous assumons notre responsabilité pour une gestion durable de l'environnement, bien au-delà des exigences des normes internationales. Cela signifie qu'en plus des auditeurs nationaux, des experts officiels et indépendants de l'environnement nous contrôlent sur place et que des chiffres, données et faits concernant notre entreprise et nos prestations sont publiés et sont actualisés tous les ans.

## CE QUE NOUS INCARNONS LA TRANSPARENCE EST INDISSOCIABLE DE NOTRE ACTIVITÉ

- 1  Nous satisfaisons aux exigences de nos clients en matière de qualité de nos produits et de respect des délais pour la réalisation de nos prestations.
- 2  Les lois et réglementations applicables ainsi que les dispositions de nos autorités sont prises en compte et respectées. En cas de doute, nous prenons conseil auprès des autorités compétentes et d'experts neutres.
- 3  En coopération étroite avec les autorités, nous élaborons et modernisons les mesures et les procédés afin de réduire le plus possible les conséquences associées aux éventuelles émissions en cas d'accident ou de dysfonctionnements ou encore en cas d'erreurs de manipulation.
- 4  Grâce à une planification sûre de notre production et à des contrôles qualité constants, pendant et après le processus de production, et grâce à une surveillance régulière de nos installations de production, nous garantissons la production de nos produits et le respect des exigences de la législation, mais aussi des nôtres, en matière de protection de l'environnement.
- 5  Nous exploitons avec parcimonie les énergies et les ressources et nous travaillons sans cesse à en réduire notre exploitation. Nous mettons tout en œuvre pour réduire au niveau le plus bas nos émissions dans l'atmosphère ainsi que les eaux usées, mais aussi les déchets que nous produisons. Quand cela est nécessaire et avantageux, nous faisons appel aux technologies les plus modernes.
- 6  Les conséquences sur l'environnement et l'aspect écologique de chaque nouveau produit et procédé sont évalués en amont. Lors de la livraison de produits chimiques, nous tenons également compte des exigences du marché local.
- 7  Nous appliquons toutes les mesures nécessaires afin de réduire au minimum les dangers pour la santé et l'intégrité pour nos collaborateurs et notre environnement immédiat et global que risquent d'entraîner nos activités. Par la mise en œuvre de formations pour nos collaborateurs, d'instructions d'exploitation claires et d'équipements de sécurité et réduisant les émissions, nous réduisons ces dernières même lorsqu'elles sont dégagées à cause d'un accident.
- 8  Au cours d'audits internes réguliers et de réunions entre collaborateurs, mais aussi au fil d'échanges personnels, nous contrôlons sans cesse la conformité de nos actions à la politique environnementale. Si des écarts sont constatés, une analyse et des mesures y remédient.
- 9  Nous incluons nos collaborateurs comme partenaires dans l'application de notre politique qualité et protection de l'environnement. Ils sont formés et grâce à leurs compétences et leur sentiment de responsabilité, ils participent activement à la garantie de la qualité de nos produits et à l'amélioration constante de nos prestations en matière de protection de l'environnement.
- 10  Nous communiquons clairement et factuellement avec le public, nos clients, les fournisseurs et les autorités compétentes.
- 11  Nous observons les principes du RESPONSIBLE CARE du VCI et nous les respectons.

## GESTION RÉGLEMENTAIRE DES DÉCHETS NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS

Les exigences strictes en matière d'élimination et de valorisation des déchets doivent être scrupuleusement respectées. Ici aussi, nous sommes à vos côtés pour vous conseiller sur le terrain.

En Allemagne, le sujet est encadré de manière exhaustive par la loi sur le circuit des déchets et par ses ordonnances spécifiques sur la notification, les autorisations de transport, etc. Pour le transfert transfrontière des déchets, l'Union européenne a élaboré des principes complexes sous la forme du règlement UE 1013/2006.

Dans toute l'Allemagne, la récupération volontaire nous dispense de l'obligation de notification pour le consentement de la prise en charge de solutions de lavage d'amines (ASN 060101), selon le §26 de la loi sur le circuit des déchets. En raison de notre exemption confor-

mément au §7 de l'ordonnance de notification sur les mises au rebut, un processus privilégié nous permet d'établir un catalogue actuel des déchets que nous collectons selon la codification des déchets.

En outre, notre certification EMAS et le consentement préalable associé de l'Article 14 du règlement UE 1013/2006 nous octroient une durée de notification pouvant aller jusqu'à trois ans pour la valorisation des déchets provenant de l'étranger.

Nous sommes à votre entière disposition pour la constitution de demandes avec les justificatifs et informations nécessaires pour les cadres juridiques concernés. Nous nous engageons pour vous faciliter les démarches nécessaires et vous permettre de vous concentrer sur votre cœur de métier.



